

# 361 traîtres ont voté pour la ratification de la Charte des langues régionales et minoritaires

écrit par Christine Tasin | 29 janvier 2014



✘ Bien que Jospin ait fait, en son temps, des pieds et des mains, pour qu'elle soit ratifiée, dans sa haine de la France et de la nation, elle avait été retoquée en 1999 par le Conseil constitutionnel au motif que notre constitution exige qu'il n'y ait qu'une seule langue dans notre pays, le français.

Jusqu'à présent les différents occupants de l'Elysée et de Matignon avaient considéré qu'il ne fallait pas faire reprendre la vieille guerre entre jacobins et régionalistes ou plutôt nationalistes régionalistes (sic!) .

Mais naturellement la bande aux manettes actuellement ne pouvait manquer l'occasion de détruire ce qui reste de notre nation, il faut absolument qu'on se mette à parler toutes les langues possibles sauf le français partout !

La proposition de loi, ou plutôt le tour de passe-passe qui devrait permettre à certains de voter la modification

constitutionnelle a été votée par 361 voix contre 149.

[http://www.lexpress.fr/actualite/politique/langues-regionales-large-majorite-a-l-assemblee-pour-ratifier-la-charte\\_1318234.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/langues-regionales-large-majorite-a-l-assemblee-pour-ratifier-la-charte_1318234.html)

Il s'agit bien d'un tour de passe-passe puisqu'il s'agit de faire voter une loi qui interpréterait l'un des articles de la Charte, histoire de rassurer le chaland... alors qu'on sait très bien que le texte des traités et autres chartes européennes sont prioritaires... Ils sont prêts à tout et ils trouvent des députés suffisamment stupides pour les croire.

**L'Assemblée nationale a voté pour. Si le Sénat vote également pour dans la même proportion le gouvernement sera assuré d'avoir les 3/5 nécessaires pour faire entériner par le Parlement la mort du français dans quelques mois...**

**La situation est grave.**

**VOUS POUVEZ ENCORE FAIRE QUELQUE CHOSE.**

Plus que jamais vous devez harceler vos députés et sénateurs, seul ou en groupe, écrire, téléphoner, emander des rendez-vous... pour les ébranler et les dissuader de cette énormité.

Vous devez en priorité viser ceux de l'UMP qui ne sont pas clairs sur la question (40 ont voté pour, essentiellement ceux de Bretagne et Alsace, et 15 se sont abstenus) et ceux de l'UDI, voir quelques noms [ici](#) et sur le site de l'Assemblée nationale. On y reviendra d'ailleurs...

Voici la liste des députés ayant voté, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/scrutins/jo0774.asp> (merci Geneviève). Repérez votre député, félicitez-le ou bien alertez-le sur les conséquences dramatiques de son vote ou de son abstention.

**Christine Tasin**